

# PARLER D'AGRICULTURE EN ALLANT VOIR LA MER

*Dans un contexte conflictuel lié aux algues vertes, inciter les habitants et les agriculteurs  
à porter un regard commun sur l'espace agricole pour rendre possible une évolution des pratiques.*

Amélie Cénet  
MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES tome 2  
2019-2020  
École de la Nature et du Paysage de Blois

À l'origine de ce travail de fin d'études, j'ai choisi de travailler en Bretagne au sein d'un conflit induit par la configuration et les usages du paysage : le phénomène des algues vertes.

Les algues vertes sont fréquemment observées sur les côtes bretonnes depuis les années 1970, et génèrent des tensions importantes entre les acteurs de l'agro-industrie, les acteurs de la protection de l'environnement, et les habitants ou les touristes. Ces tensions sont renforcées par une médiatisation importante.

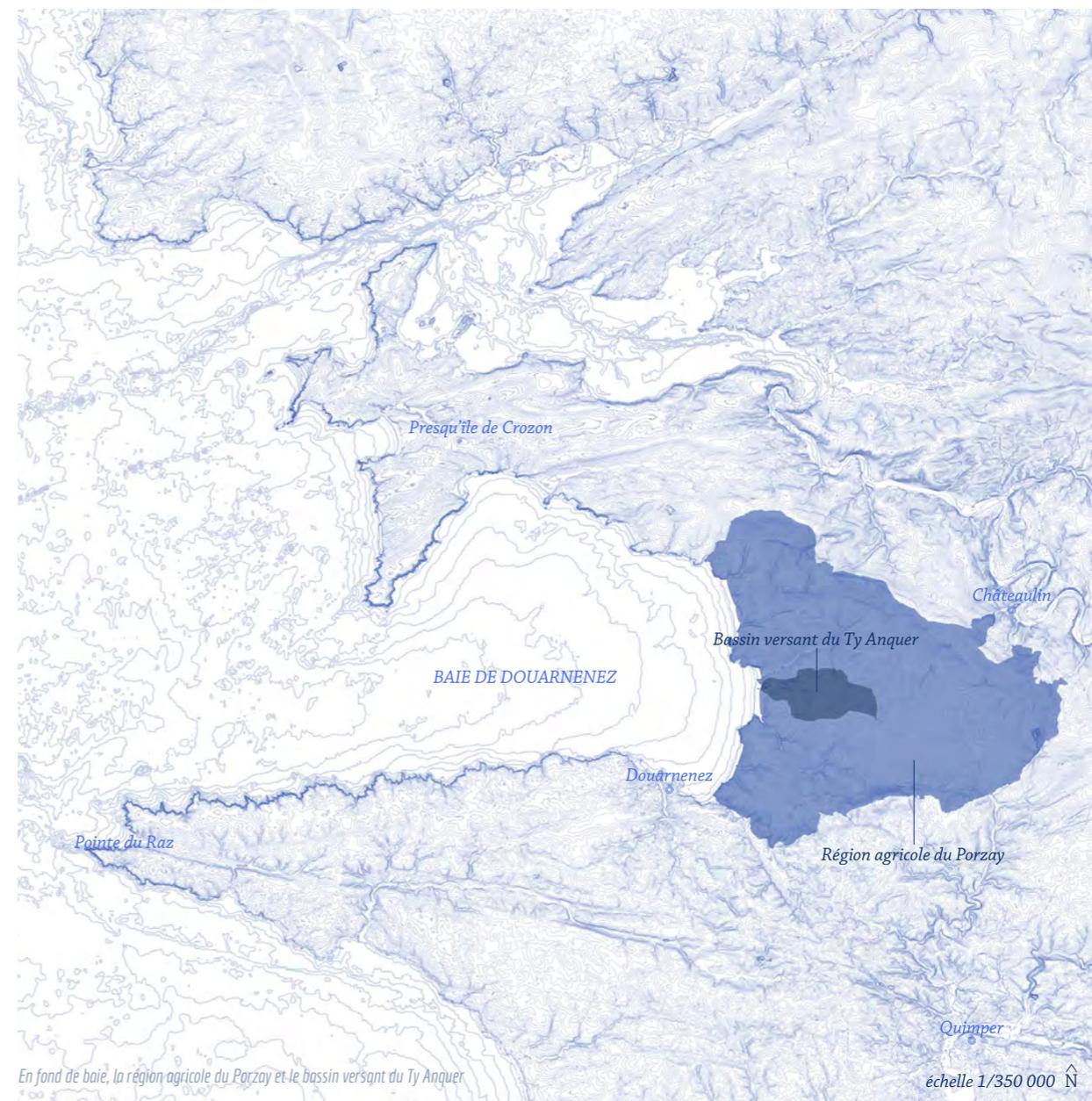
Depuis les années 1990, la Région Bretagne et le gouvernement ont mis en place plusieurs dispositifs de lutte contre les algues vertes. Ces actions ont abouti à une baisse des concentrations en nitrates dans les cours d'eau, et à une diminution des phénomènes de marées vertes, grâce aux changements de pratiques mis en place par les agriculteurs.

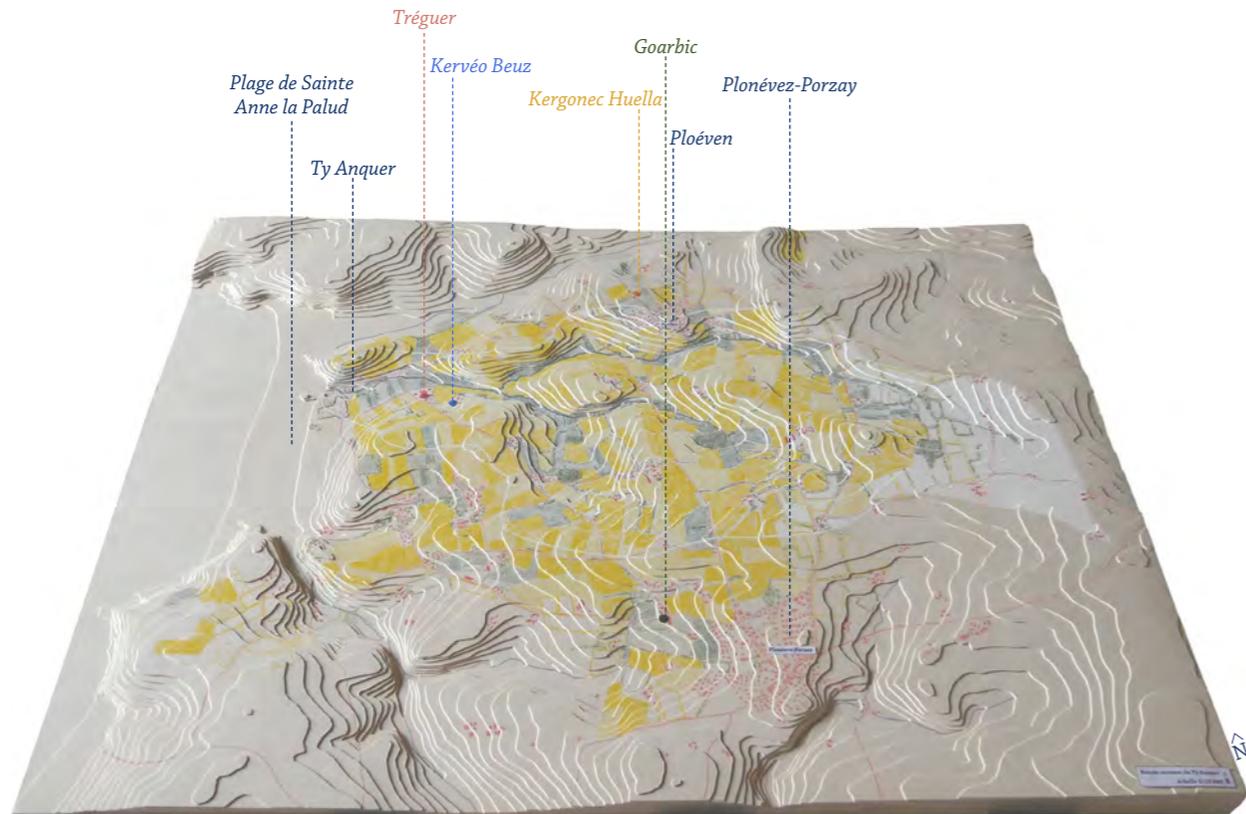
L'évolution des pratiques de culture et d'élevage est donc efficace et nécessaire pour atténuer la présence d'algues vertes.

Cependant, les programmes actuels continuent de porter leurs attentes presque uniquement sur les agriculteurs, pour qui de nouveaux changements semblent difficiles à mettre en place. Ils paraissent confrontés à un double blocage :

- des difficultés à trouver un équilibre économique stable
- des charges de travail trop importantes

*Face à ce constat, le positionnement du paysagiste est de regarder le conflit sous un autre angle, d'apporter un regard complémentaire aux actions actuelles. Le positionnement n'est pas d'imposer un projet agricole figé, mais d'expérimenter une démarche par le paysage pour susciter des discussions et accompagner des évolutions possibles de l'espace agricole par les acteurs du territoire.*





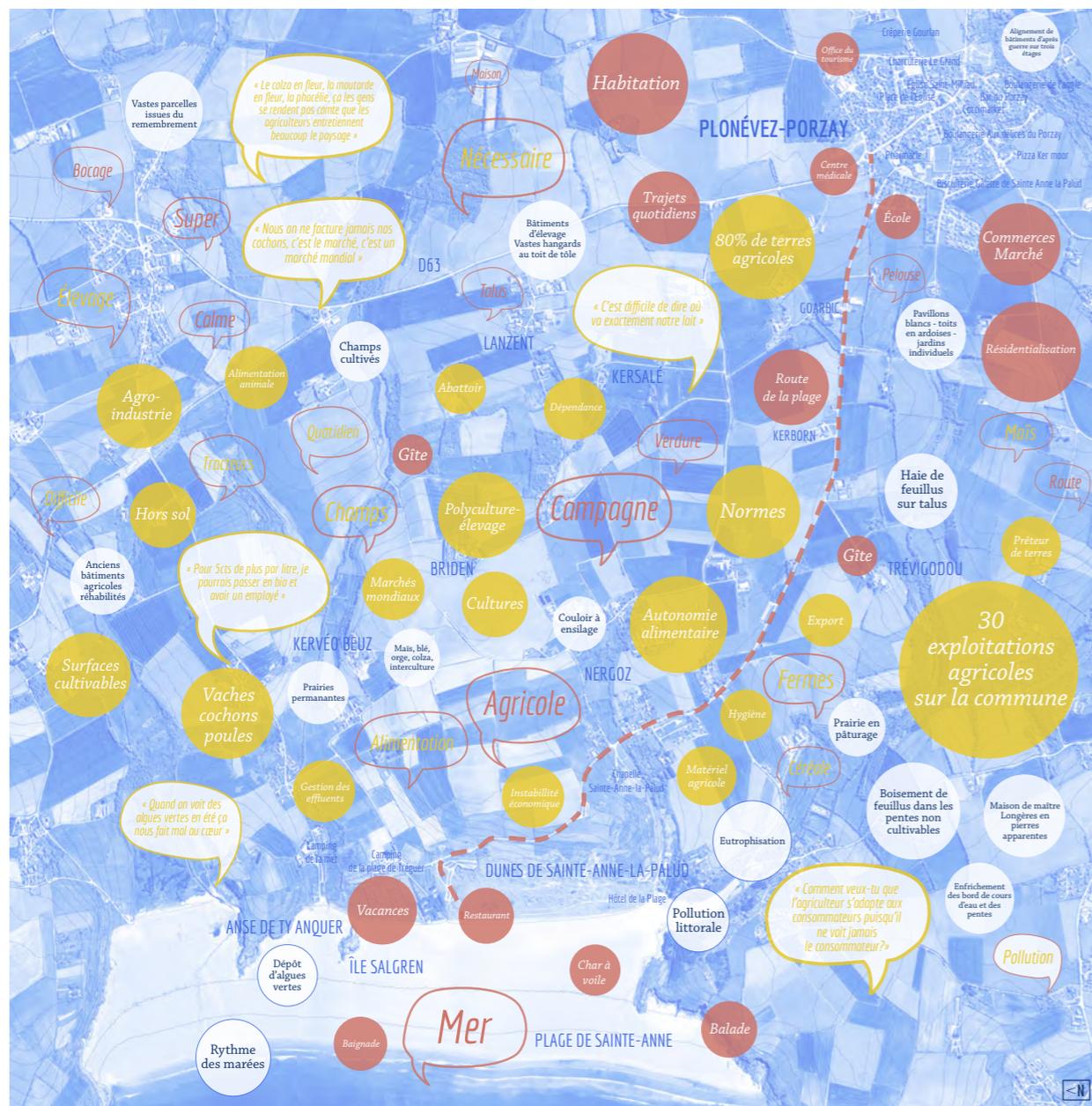
Pour expérimenter cette démarche par le paysage, le choix du site de projet s'oriente vers la région agricole du Porzay, au fond de la Baie de Douarnenez, à l'Ouest du Finistère. Cette baie, dont la configuration hydraulique est particulièrement propice à la prolifération des algues vertes, est l'un des huit sites bretons où a été mis en place un Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV).

Au sein de ce territoire, le projet se développe plus particulièrement sur le bassin versant du Ty Anquer, compris entre les villages de Ploéven et de Plonévez-Porzay, et la plage de Sainte Anne la Palud.

Ce bassin versant de 1150Ha, dont les points hauts culminent à 120m, est considéré comme un territoire exemple, à la fois représentatif du reste de la région agricole du Porzay, mais aussi impliqué dans des dynamiques plus larges, à l'échelle de la Baie. Ce territoire d'étude est délimité par la logique d'écoulement des eaux, vecteur de la circulation des nitrates responsables des algues vertes.



Entre le village de Plonévez-Porzay et la plage de Sainte Anne la Palud



Suite de la découverte du site d'étude, les principaux enjeux du projet se dégagent à partir des témoignages des habitants non-agriculteurs et des agriculteurs, et de la spatialisation de leurs usages.

D'après les paroles d'une quarantaine d'habitants, le village de Plonévez-Porzay semble être un bourg dynamique et central dans le fonctionnement du Porzay. La commune héberge près de 1770 habitants, résidant dans le centre bourg, les zones pavillonnaires ou les hameaux disséminés le long des routes. Plus de 70% de la population active travaille à l'extérieur de la commune.

Sur la commune, les usages des habitants non-agriculteurs semblent se concentrer dans le bourg et sur le littoral. C'est également sur le littoral que se concentrent les activités touristiques.

Entre le bourg et la plage, les habitants non-agriculteurs ont peu d'usages de l'espace agricole, bien que celui-ci constitue un paysage et un cadre de vie très apprécié. Ceci induit un manque de connaissance des fonctionnements de l'espace agricole. Chaque changement risque alors d'être perçu comme une atteinte au cadre de vie et devenir source de tensions.

D'après la rencontre d'une dizaine d'agriculteurs et le diagnostic agricole communal, la commune de Plonévez-Porzay est composée de 80% de terres agricoles et héberge une trentaine d'exploitations. La plupart d'entre elles fonctionnent en polyculture élevage. Les agriculteurs cultivent de 60 à 100Ha de terres, souvent en maïs, blé, orge ou en prairie, pour produire l'alimentation nécessaire aux animaux. Les animaux, des cochons, des poulets de chair ou des vaches laitières sont majoritairement élevés en bâtiments. La production d'une exploitation porcine moyenne est de 6500 porcs charcutiers par an, l'équivalent de la consommation en porc de 20 000 français en une année. La production de ces exploitations est donc intégrée dans des systèmes agroalimentaires plus vastes et majoritairement destinée à l'export.

D'après les témoignages récoltés, les agriculteurs semblent apprécier leur travail, mais rencontrent souvent des difficultés dans la gestion quotidienne de leur exploitation. Ils semblent conscients de certaines fragilités des systèmes de production mondialisés et des dérives environnementales qu'ils peuvent générer.

Entre ces deux groupes d'acteurs, les relations semblent plutôt neutres et cordiales, à l'exception de quelques conflits d'usages. Les habitants semblent avoir conscience des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Les agriculteurs disent regretter une perte de dialogue et d'échange avec les consommateurs, qui leur permettait de faire connaître leur travail.

*À partir de ces témoignages, le projet part du constat que beaucoup de blocages dans l'évolution de l'espace agricole sont liés à une méconnaissance des fonctionnements agricoles actuels, induite par un manque de dialogues et d'échanges entre les habitants non-agriculteurs et les agriculteurs, suite à une séparation spatiale des usages.*

*L'objectif du projet est donc de proposer une autre approche des fonctionnements agricoles actuels, une autre façon d'en parler, afin de réinstaurer un dialogue et de nouvelles relations entre habitants non-agriculteurs et agriculteurs. L'objectif est d'inciter les habitants à s'investir dans l'espace agricole, pour mettre en place un contexte favorable à l'évolution des pratiques agricoles nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'eau.*

*Pour mettre en place cette démarche, le projet s'appuie sur une dynamique terre-mer existante, et la demande d'un chemin piéton ou cyclable entre le village et la plage, adressée par les habitants au maire actuel. Dans le projet, le chemin devient un outil de récit, source de nouvelles relations entre habitants non-agriculteurs et agriculteurs.*



Élevage laitier à proximité du village de Plonévez-Porzay



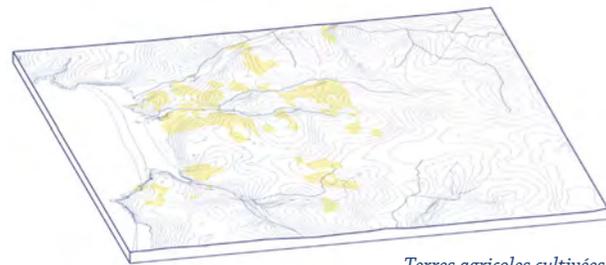
Élevage de cochons à proximité de l'estuaire



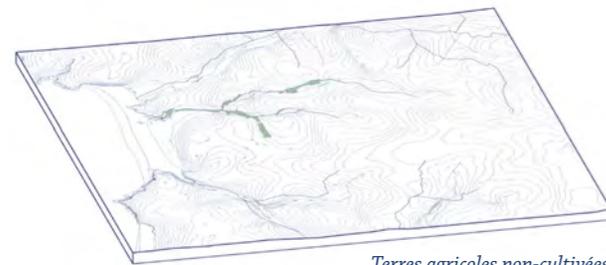
Élevage mixte à proximité du village de Ploëven



Élevage de cochons, arrêté récent de l'élevage laitier, à proximité de l'estuaire



Terres agricoles cultivées



Terres agricoles non-cultivées

Le projet se base sur une proposition spatiale d'évolution de l'espace agricole. Il projette sur le territoire, d'une part des propositions d'évolution des pratiques agricoles en vue d'améliorer la qualité de l'eau, d'autre part la mise en place de nouveaux usages dans l'espace agricole.

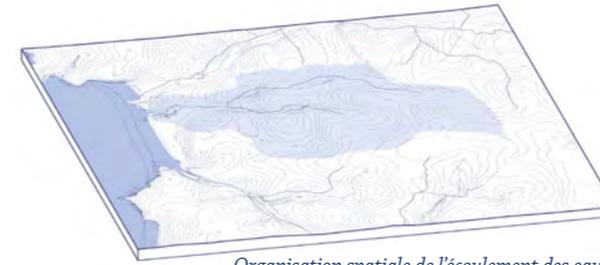
Au sein de cette proposition spatiale, le paysage se construit à partir des pratiques agricoles actuelles et à venir et ne s'impose pas à elles. Le paysage est considéré comme un outil et non comme un objectif à atteindre. Le projet part donc des agriculteurs présents et du fonctionnement de leurs exploitations.

La construction du projet spatiale débute en imaginant des changements de pratiques de culture et d'élevage plausibles sur le territoire. Ces évolutions conservent les logiques de polyculture-élevage et s'orientent en fonction de leur impact sur la qualité de l'eau et de leur capacité à créer du lien avec les habitants.

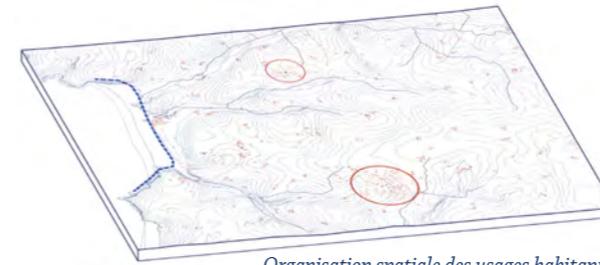
Ensuite, le projet se construit à partir de quatre exploitations exemple, permettant d'ancrer les propositions dans des réalités agricoles concrètes. Ces exploitations ont été choisies au fil des rencontres, pour la localisation de leurs parcelles et de leur siège d'exploitation par rapport aux villages, au cours d'eau et au littoral, et parce qu'elles semblaient représentatives de la diversité agricole du Porzay.



Organisation spatiale des 4 exploitations exemple



Organisation spatiale de l'écoulement des eaux

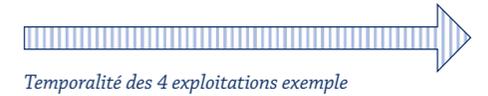


Organisation spatiale des usages habitants

L'observation du fonctionnement de ces quatre exploitations a permis de dégager deux types d'espaces agricoles. D'une part les terres agricoles cultivées, qui peuvent devenir le lieu de changement de pratiques par les agriculteurs. D'autre part les terres agricoles non-cultivées, aujourd'hui peu utilisées et peu rentables pour les agriculteurs, mais qui peuvent présenter des potentialités importantes, notamment en termes de diversité faunistique, d'auxiliaire de culture, de filtration

des eaux et de diversité paysagère. Ces terres semblent donc offrir une marge de manœuvre plus large.

À partir de ces observations, le projet se dessine sur la base d'un outil de travail permettant de superposer des logiques spatiales et temporelles, et de construire progressivement la diffusion du projet à l'échelle du bassin versant.



Temporalité des 4 exploitations exemple

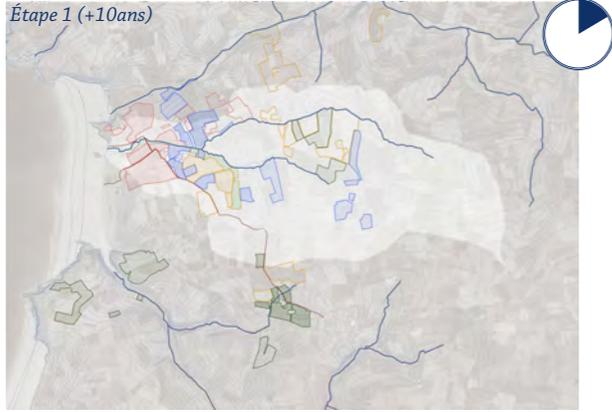


Temporalité de l'implication des habitants induite par la mise en place du projet lui-même

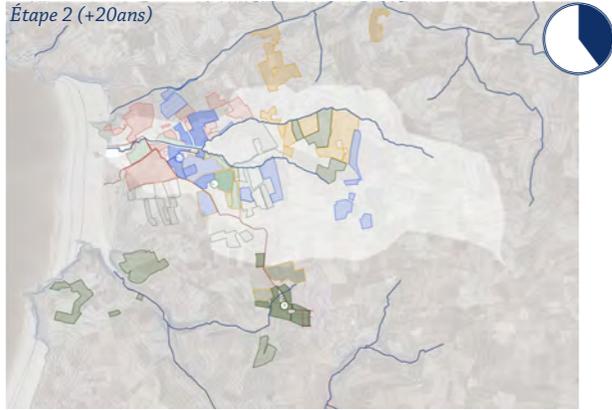


Ensemble de temporalités plus globales qui influencent les fonctionnements agricoles et les attentes de la population (politique, changement climatique, régime alimentaire, génération)

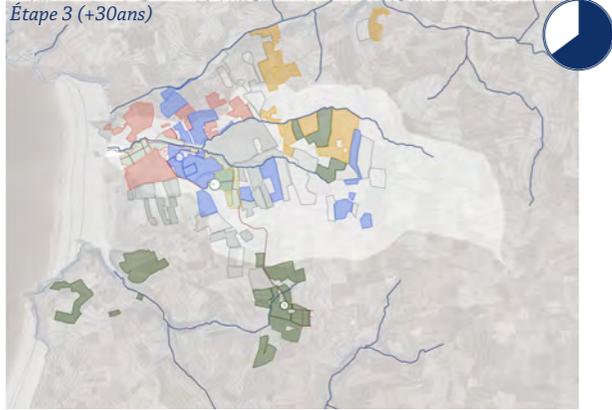
Étape 1 (+10ans)



Étape 2 (+20ans)



Étape 3 (+30ans)



À l'échelle du bassin versant, l'évolution de l'espace agricole et la mise en place du chemin entre le village et la plage se dessinent progressivement selon trois étapes temporelles : plus 10ans, plus 20ans, plus 30ans.

À l'étape 1, les évolutions de pratique se font à la parcelle pour les premières exploitations volontaires. Le chemin utilise des petites routes et des voies agricoles existantes, c'est un outil pédagogique, un moyen de découvrir l'espace agricole.

À l'étape 2, les changements de pratiques à la parcelle sont expérimentés par un plus grand nombre d'agriculteurs. Certains engagent des changements de leurs systèmes d'exploitation en réorientant une partie de leur production. Des portions de rivières sont aménagées pour favoriser la filtration des eaux, et le chemin emprunte par endroit de nouveaux tracés pour mener aux divers usages mis en place dans l'espace agricole.

À l'étape 3, les évolutions de pratiques agricoles sont appliquées par de nombreux agriculteurs et se diffusent à l'extérieur du bassin versant. Le chemin prend son tracé final, son usage est intégré dans le quotidien du village.

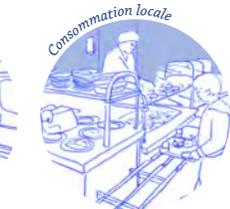
Pour soutenir l'ensemble de ces évolutions, il semble nécessaire de construire un outil concret de mise en relation des habitants non-agriculteurs et des agriculteurs.

Dans un premier temps, l'objectif est de recréer un dialogue entre ces deux groupes d'acteurs, notamment grâce à la découverte du chemin, à des visites de fermes ou à des actions pédagogiques.

Dans un second temps, le but est de mettre en place une structure porteuse de projet impliquant les habitants non-agriculteurs et les agriculteurs, et les instances qui les représentent. Cette structure, qui peut s'appuyer sur les organismes existants, a pour objectif de soutenir les évolutions de pratiques agricoles, en impliquant des habitants pour répondre aux deux blocages soulevés en introduction :

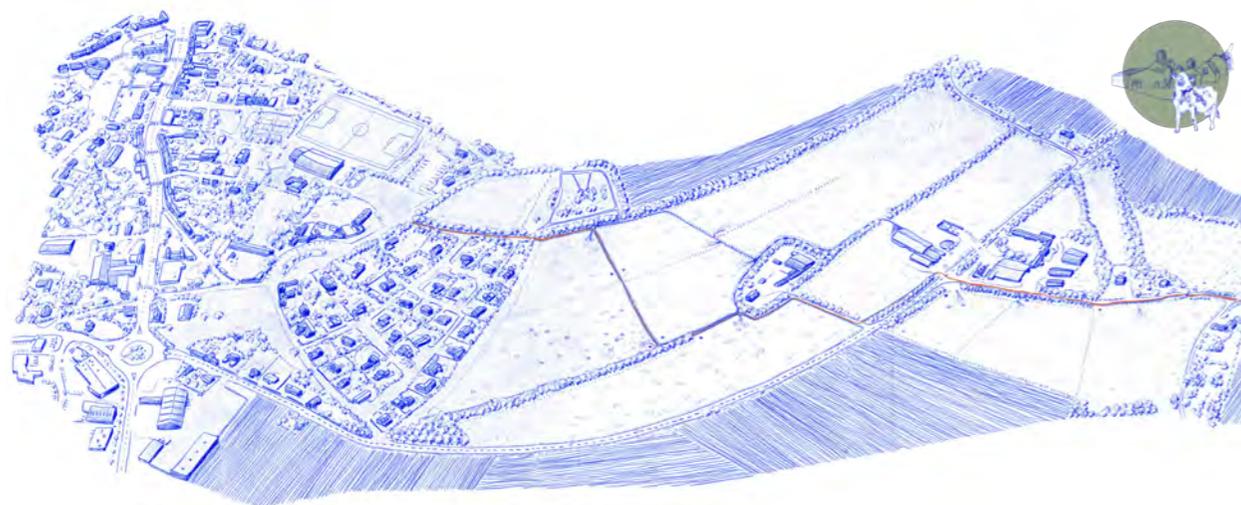
- des difficultés à trouver un équilibre économique stable
- des charges de travail trop importantes

Dans le projet, la structure proposée est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Elle met en place différents outils en s'appuyant sur deux nouvelles forces de travail, les employés de la SCIC et les habitants, et en s'intégrant dans des dynamiques à plus larges échelles, notamment pour la mise en place de nouvelles filières.





*À partir de cette proposition spatiale d'évolution de l'espace agricole à l'échelle du bassin versant, la seconde partie du projet propose de parcourir le nouveau chemin pour traverser l'espace agricole proposé à l'étape trois. Cette déambulation permet d'apporter des précisions sur le projet spatial, mais aussi de proposer un outil de représentation et de récit qui pourrait devenir un premier support de dialogue pour les acteurs actuels du territoire.*



Dans sa première partie, le chemin permet de relier le village et la ferme de Goarbic. En amont du projet, cette exploitation possédait 70 vaches laitières et cultivait 110Ha de terres. Les agriculteurs, un couple à une dizaine d'années de la retraite, semblaient avoir du mal à maintenir un équilibre économique stable face aux prix des marchés mondiaux.

Au début du projet, observant un intérêt grandissant pour l'agriculture locale, les agriculteurs profitent des outils pédagogiques mis en place autour du chemin de la plage pour faire connaître leur exploitation et préparer la reprise de leur fils.

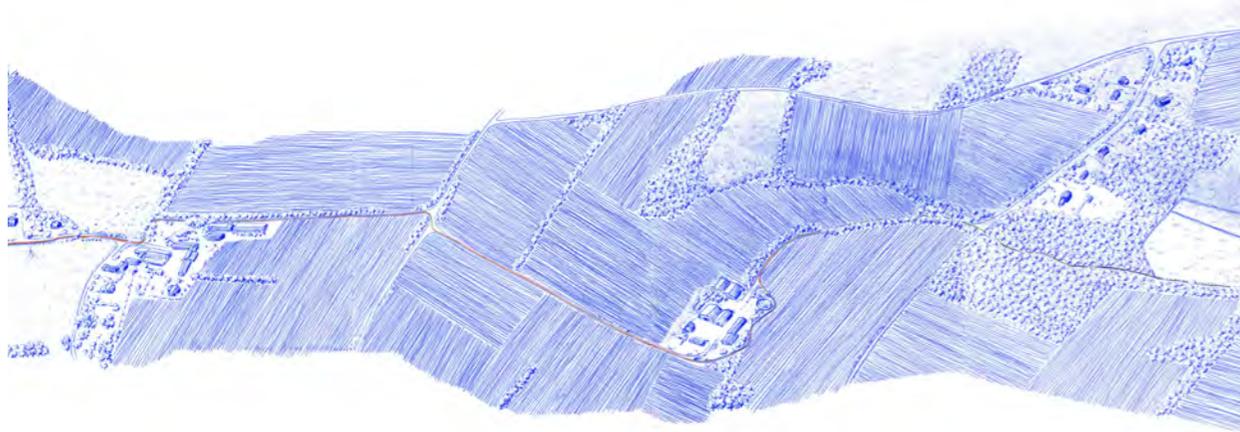
Lors du départ à la retraite de ses parents, ce dernier profite de l'outil foncier mis en place par la SCIC pour modifier ses pratiques d'élevage, et mettre en place des pâturages tournant entre le village et la ferme. La proximité des bâtiments permet de faciliter le déplacement des animaux lors de la traite, et rend plus aisé l'approvisionnement en eau des parcelles. Pour valoriser l'usage de l'herbe, l'agriculteur travaille sur les races et le cycle de reproduction de ces animaux. Sur des parcelles plus éloignées, il continue ses

pratiques de cultures et de fauche. Ces changements de pratiques permettent de limiter l'apport d'intrants et l'accumulation des effluents, et les prairies permanentes limitent l'érosion des sols. Dans cette évolution, l'agriculteur est accompagné par la Chambre d'agriculture et la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), il reçoit des subventions de la PAC.

À travers les prairies, les habitants peuvent parcourir les chemins enherbés pour rejoindre l'exploitation lors des ventes hebdomadaires. L'agriculteur a profité des nouvelles filières de transformation et de vente mises en place par la SCIC, pour faire évoluer une partie de ses productions destinées à la vente directe, aux commerçants locaux, et à la cantine municipale.

Ces nouvelles pratiques permettent à l'agriculteur de tisser de nouvelles relations avec les habitants et d'obtenir une plus grande régularité de revenu. Ces améliorations lui permettent d'aménager son exploitation pour favoriser la cohabitation entre le travail de la ferme et l'accueil du public.





Dans sa deuxième partie, le chemin emprunte des petites routes et des voies agricoles présentes en amont du projet. En longeant les champs et les haies sur talus, il offre des vues sur la mer et descend progressivement vers les bois en fond de vallons.





Dans sa troisième partie, le chemin traverse les boisements et les parcelles en fond de vallon pour mener à la nouvelle ferme de Briden. En récupérant les terres de la ferme de Kergonec Huella lors du départ à la retraite des agriculteurs, la SCIC a mis en place une nouvelle forme d'exploitation où des agriculteurs employés travaillent sur une production locale à l'échelle communale. L'objectif n'est pas de remplacer les productions issues des élevages alentour, mais de proposer une production complémentaire, à une échelle plus appréhendable par les habitants.

Sur ces 7,8Ha de terres, une exploitation en maraîchage pourrait produire les légumes nécessaires pour environ 500 personnes, d'après les chiffres de la plateforme «Parcel» mise en place par Terre de Liens. Cette production serait destinée à la vente locale et à la cantine municipale.

La réaffectation d'une partie des bâtiments de l'ancien élevage de Briden permettrait de gérer le stockage et le matériel. L'aménagement des parcelles cultivées cherche à créer un espace lisible, facilement accessible, qui deviendrait un lieu de travail, de promenade et d'implication des habitants.





Dans sa quatrième partie, le chemin est saisonnier et traverse les prairies pâturées en fond de vallon. Ces parcelles à proximité de la rivière étaient des terres non-cultivées gérées par l'exploitation de Kergonec Huella. Grâce à son outil de location foncière, la SCIC a progressivement loué ces terres à l'agriculteur. Ceci permettait de le décharger d'une charge de travail, de lui assurer un revenu fixe, et de valoriser son rôle dans la gestion des paysages.

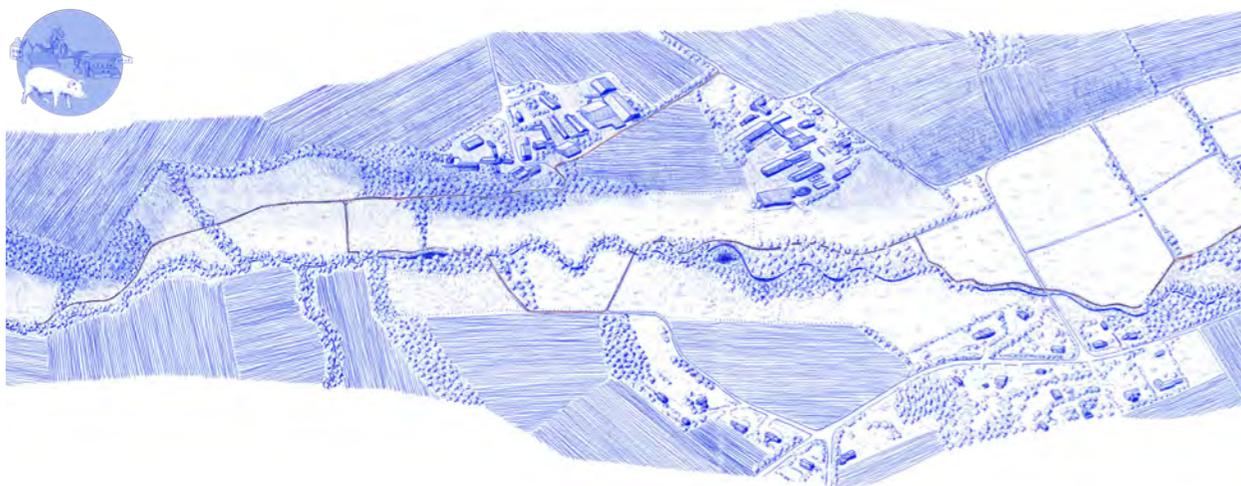
Sur ces parcelles, un système de pâturage extensif s'est installé, en association avec la ferme de Briden. Ces terres accueillent donc des bovins ou des ovins de races rustiques, avec un chargement faible selon les saisons et la portance des prairies.

La mise en rotation de l'ensemble des prairies en bord de cours d'eau permet de limiter l'enfrichement. La présence simultanée de différents stades de végétation favorise une diversité d'habitats propice à l'installation

d'auxiliaires de culture. De plus, si l'équilibre entre le chargement et la portance des prairies est respecté, ce type de gestion peut favoriser la filtration de l'eau.

Entre les parcelles pâturées, des chemins enherbés se dessinent selon les saisons, et permettent de poursuivre le trajet jusqu'à la mer dans des paysages qui allient rivière, ripisylve dense, prairies et champs cultivés.





Dans sa cinquième partie, le chemin propose un diverticule pour découvrir les abords de la ferme de Kervéo Beuz. En amont du projet, cette exploitation possédait 200 truies mères et produisait environ 6500 porcs charcutiers par an, destinés à l'export. Les champs étaient cultivés en maïs, blé et orge pour assurer l'alimentation des animaux.

Lors de la rencontre avec les agriculteurs, le fils, jeune repreneur travaillant au côté de son père, semblait s'interroger sur la gestion des cultures et des effluents, et sur le bien-être animal. Au début du projet, alors qu'ils sont encore associés, père et fils choisissent d'expérimenter de nouvelles pratiques culturales pour limiter l'érosion des sols et les fuites d'azotes. Ils commencent par les parcelles les plus en pente et celles à proximité des bâtiments, puis adaptent les rotations des cultures et le travail du sol sur l'ensemble de leurs terres. Ces changements nécessitent de nouvelles techniques de travail et un matériel adapté, ils sont donc accompagnés par la Chambre d'agriculture, par des financements de la PAC ou du PLAV, et par la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole).

Par la suite, étant très intégrés dans les réseaux agricoles locaux, ces agriculteurs partagent leurs expériences et permettent à d'autres agriculteurs de faire évoluer leurs techniques culturales.

Lors du départ à la retraite de son père, le fils choisit de s'associer pour faire évoluer davantage son système d'élevage. Grâce aux filières de vente et de transformation de la SCIC, il réoriente une partie de sa production. Pour faire connaître sa démarche, il profite de la proximité du chemin de la plage pour organiser des visites de ses parcelles et ses bâtiments.

Ces nouvelles pratiques lui permettent d'avoir un équilibre économique plus stable, moins dépendant des marchés mondiaux. Pour les habitants de Plonévez-Porzay et des alentours, la visibilité de la ferme permet de mieux connaître le fonctionnement de ce type d'élevage.





Dans sa dernière partie, le chemin longe la rivière et traverse l'estuaire. Dans les années 1965, la rivière a été rectifiée pour permettre la mise en culture des terres à proximité. En amont du projet, cet aménagement génère des débits importants et favorise la circulation des polluants vers le littoral. L'estuaire a lui aussi été artificialisé suite à l'agrandissement des campings.

L'objectif du projet est donc de reméandrer la rivière pour favoriser la filtration de l'eau. L'aménagement s'inspire donc du tracé historique du cours d'eau pour allonger son linéaire, réduire sa vitesse, et ainsi augmenter le temps de séjour de l'eau dans les zones humides adjacentes pour permettre une meilleure captation des polluants et des nitrates. Cet aménagement est l'occasion de mettre en place des milieux variés grâce à des variations dans la nature des berges, la largeur et la profondeur du cours d'eau, l'épaisseur et la nature de la ripisylve, et l'ajout de

mares et de roselières. Ces différents milieux favorisent une diversité floristique et faunistique.

En plus de cette restauration technique, le projet permet de dessiner un ensemble de chemins qui offrent de nouvelles relations au cours d'eau et de nouveaux usages.

Ce projet est porté par la SCIC et se base sur les connaissances techniques de l'établissement public d'aménagement de la Baie de Douarnenez (EPAB). Il fait progressivement le lien entre l'espace agricole, les campings et la plage, permettant de raccrocher l'espace agricole aux activités littorales.





Depuis le centre du village, ce chemin donne à voir une diversité d'espaces agricoles en nous menant jusqu'à la mer. Arrivé sur la plage, l'ensemble des efforts réalisés par les agriculteurs grâce à l'implication des habitants, ainsi que les aménagements dessinés le long du cours d'eau, ont permis de faire diminuer les concentrations en nitrates et d'atténuer la présence d'algues vertes.

*Ce travail de fin d'études a été l'occasion d'utiliser un territoire exemple pour réfléchir à la place d'un paysagiste dans un paysage agricole, dans une situation conflictuelle, ici les algues vertes.*

*Ce projet a permis d'imaginer un projet agricole spatial, mais surtout de réfléchir aux conditions de réalisation de ce projet, notamment la nécessité de mettre en place de nouvelles relations entre habitants non-agriculteurs et agriculteurs. La construction de ces nouvelles relations est prise en compte dans le projet proposé. De plus, les représentations et le récit mis en place pourraient également faire partie du projet et devenir un premier outil de dialogue entre les acteurs actuels du territoire pour mener à de premières évolutions dans l'espace agricole.*



**INSA** INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUÉES  
CENTRE VAL DE LOIRE

